Le zéro phyto étendu au cimetière

En 2022, l'interdiction des pesticides va être élargie aux cimetières, stades et autres lieux de vie. A Beauchamp, on a déjà opté pour le zéro phyto pour l'entretien du cimetière.

▼ Contenu

Depuis le printemps dernier, exit les désherbants et les anti germinatifs au cimetière de Beauchamp. Instauré en 2014 par la loi Labbé, l'usage des produits phytopharmaceutiques sera totalement interdit sur tout l'espace public et privé en 2022. Jusqu'ici exempt de cette obligation, l'entretien du cimetière a été repensé dès cette année afin de répondre à la nouvelle réglementation.

Dominique, gardien du cimetière en charge de l'entretien rattaché au service espaces verts, utilise désormais des outils mécaniques (voir photo ci-dessus) et thermique pour entretenir les lieux. Une nouvelle approche environnementale qui protège les lieux et l'agent mais permet aussi de repenser l'embellissement.

Métamorphose de ce lieu de recueillement
Les parcelles libres et certaines allées sont progressivement végétalisées d'herbe et de mélange fleuri. D'une physionomie minérale, avec notamment des allées bétonnées ou gravillonnées, on métamorphose ce lieu de recueillement avec l'introduction des végétaux. Dans les allées secondaires du nouveau cimetière, on privilégie désormais l'enherbement et on réintroduit des végétaux dans l'ancien cimetière sur les concessions libres ou dans les allées.

Conséquence directe, la physionomie de cet espace est en cours d'évolution. Un changement durable qui va amener chacun à porter un nouveau regard sur le cimetière. Il devient un espace paysager où la nature a sa place si la gestion de l'environnement est réalisée de manière raisonnée.